



Best Of Wine Tourism

by GREAT WINE CAPITALS | THE AWARDS OF EXCELLENCE

LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours Best Of Wine Tourism s'adresse à toutes les entreprises du secteur œnotouristique de Nouvelle-Aquitaine qui souhaitent mettre en valeur leurs capacités d'accueil de visiteurs comme outil de communication de leurs produits et services.

Le concours est ouvert aux :

- sites vitivinicoles qui produisent et commercialisent du vin
- aux entreprises de services œnotouristiques
- aux hébergements et restaurants non affiliés à un site de production viticole, mais qui contribuent de manière significative et affichée au développement de l'œnotourisme local.

1/ Les candidats doivent être labellisés « Vignobles et Découvertes » ou être en cours de labellisation.

Si vous n'êtes pas labellisés, vous pouvez contacter :

- Pour le département de la Gironde: Nathalie Mourlanne, Gironde Tourisme (n.mourlanne@gironde-tourisme.com – 05 56 52 61 40)
- Pour les autres départements de Nouvelle-Aquitaine : Sandrine PAILLONCY, CRTNA (sandrine.pailloncy@na-tourisme.com - 05 55 11 06 02)

2/ Les candidats doivent accepter les conditions d'évaluation du concours Best Of Wine Tourism.

Tous les candidats postulant en tant que propriété viticole, s'engagent à accueillir une visite mystère entre les mois de juin et d'août 2026. Les clients mystères testeront, dans la mesure du possible, l'offre mise en avant dans le dossier de candidature. A défaut, la visite « classique » sera auditée.

⚠ Dans le cas où l'offre présentée dans la candidature a *un tarif supérieur à 50 € / personne*, les candidats s'engagent à rembourser les frais inhérents à l'évaluation de la prestation. Ainsi, le Secrétariat du concours demandera le remboursement de ces frais, sur présentation de la facture, à l'issue de la visite.

⚠ Les candidats postulant dans la catégorie « *Expériences Culinaires* », s'engagent à rembourser les frais inhérents à l'évaluation de la prestation présentée au dossier. Ainsi, le Secrétariat du concours demandera le remboursement de ces frais, sur présentation de la facture, à l'issue de la visite.

⚠ Les candidats postulant dans la catégorie « *Hébergement* », s'engagent à recevoir une visite technique afin de pouvoir auditer la prestation présentée au concours.

⚠ Les candidats postulant en tant que « *Prestataires* » et pour qui la visite mystère n'est pas possible, s'engagent à présenter leur offre œnotouristique à un représentant du jury Best Of Wine Tourism en visioconférence de 30 minutes entre juin et août 2026.



Best Of Wine Tourism

by GREAT WINE CAPITALS | THE AWARDS OF EXCELLENCE

3/ Le dossier complet doit être envoyé avant le 1^{er} juin 2026 à midi au Secrétariat Best Of Wine Tourism.

Le questionnaire doit être rempli en ligne, puis les autres éléments (les photos, vidéos, fiche d'engagement et justificatif de paiement) sont à envoyer à l'adresse mail suivante : bestof@bordeauxgironde.cci.fr

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

- **Fiche d'engagement** complétée et signée.....
- **Justificatif de paiement (chèque ou virement bancaire)**
- **Questionnaire complété** (en ligne).....
- **5 photos** de votre propriété en format numérique (de haute qualité, Format JPEG, minimum 300 dpi ou taille 2048/1360).....
Attention les photos doivent être libres de droit et les crédits photos mentionnés

Les images doivent permettre au jury de visualiser le service offert par rapport à la catégorie sélectionnée. Veillez à envoyer des photos de qualité et représentatives de votre offre.

DOCUMENTS FACULTATIFS

- **1 vidéo**.....
- Documents de promotion (brochures)
- Revue de presse **relative à l'activité oenotouristique**
- Autres, à préciser :



Best Of Wine Tourism

by GREAT WINE CAPITALS | THE AWARDS OF EXCELLENCE

LES FRAIS D'INSCRIPTION

Les **frais de participation** au concours s'élèvent à **140€ HT (soit 168€ TTC)** pour l'édition 2027

- Le paiement peut s'effectuer par **virement bancaire** sur le compte suivant :

TITULAIRE DU COMPTE : CCIT BORDEAUX GIRONDE
RIB : 30004 00320 00022634056 70
Agence de domiciliation : Centre d'Affaires Sud Atlantique
IBAN : FR76 3000 4003 2000 0226 3405 670
BIC : BNPAFRPPXXX

Libellé à indiquer à l'ordre de virement : Concours Best Of 2027

- Ou par **chèque** à libeller à l'ordre de la **CCI Bordeaux Gironde** et à retourner par courrier à :

CCI Bordeaux Gironde
Secrétariat Best Of Wine Tourism
17, place de la Bourse
CS 61274
33076 Bordeaux Cedex

Libellé : Concours Best Of Wine Tourism 2027

LA PUBLICATION DES RÉSULTATS

La remise des prix Best Of Wine Tourism Bordeaux se déroulera le 30 septembre 2026 au Palais de la Bourse de Bordeaux.

Dans chaque catégorie, deux niveaux de récompenses seront attribués :

- Un prix Best Of Wine Tourism d'Or
- Des prix Best Of Wine Tourism

Les Best Of d'Or de chaque catégorie et de chacune des villes membres du Réseau Great Wine Capitals concourront aux trophées internationaux qui seront décernés lors de la Soirée de Gala Internationale le 22 octobre à Hawke's Bay (Nouvelle-Zélande).

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter le secrétariat Best Of Wine Tourism Bordeaux par mail bestof@bordeauxgironde.cci.fr ou par téléphone au 05 56 79 44 40.



Best Of Wine Tourism

by GREAT WINE CAPITALS | THE AWARDS OF EXCELLENCE

LA COMPOSITION DU JURY

Le jury est composé d'un représentant des organismes ou structures régionales suivantes :

- Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde
- Chambre d'Agriculture de la Gironde
- Office de Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole
- Gironde Tourisme
- Comité Régional du Tourisme Nouvelle Aquitaine
- Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux
- Cluster Tourisme Béarn et ADT 64
- Charentes Tourisme
- Association des Guides Interprètes et Conférenciers d'Aquitaine
- Un représentant d'agences Réceptives

La composition du jury est du ressort exclusif de l'organisateur du concours.

Le jury est souverain de ses décisions. Il décidera de manière concertée des récompenses à attribuer. Ces décisions seront considérées comme définitives et non contestables.

Les critères de sélection relèvent tous du bon sens (accueil, service, originalité des prestations, qualité, orientation touristique, approche durable...) et visent à apprécier, au travers des questions du dossier de candidature, la prestation d'accueil globale du candidat. Le jury du concours valorisera, dans l'analyse des dossiers de candidature, ceux qui défendent un œnotourisme durable, proposant un accueil authentique et une offre accessible tout au long de l'année.

Les candidats disposeront d'un droit d'accès à leurs résultats, dès leur publication et jusqu'au 31 décembre 2026, sur simple demande auprès du Secrétariat Best Of Wine Tourism à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux Gironde (bestof@bordeauxgironde.cci.fr).

LES DATES CLES DU CONCOURS

- **30 mars 2026 : Lancement** officiel du concours Best Of Wine Tourism 2027
- **1er juin 2026** : Date limite de **dépôt des dossiers** de candidature
- **Juin-août 2026 : Analyse des dossiers**
- **30 septembre 2026 : Remise des prix régionaux** Best Of Wine Tourism 2027
- **18-22 octobre 2026** : Conférence Annuelle Great Wine Capitals et remise des prix Internationaux Best Of Wine Tourism 2027 à Hawke's Bay (Nouvelle-Zélande)



Best Of Wine Tourism

by GREAT WINE CAPITALS | THE AWARDS OF EXCELLENCE

LE CHOIX DES CATÉGORIES

1. POUR LES PROPRIETES/DOMAINES VITICOLES

Les propriétés/domaines viticoles qui souhaitent concourir, devront remplir le questionnaire "propriétés" et sélectionner une (minimum) ou deux (maximum) des catégories proposées :

1. Architecture et Paysages
2. Art et Culture
3. Découverte et Innovation
4. Oenotourisme Durable
5. Hébergement
6. Expériences Culinaires
7. Services Oenotouristiques

Le choix de catégorie(s) est important car l'évaluation du dossier jugera la valorisation de la catégorie sélectionnée dans le questionnaire et lors de la visite mystère.


Les informations sur la propriété délivrées aux visiteurs devront en effet intégrer l'originalité et la qualité du service par rapport à la catégorie choisie.

Il s'agit donc de bien choisir la (les) catégorie(s) la (les) plus représentative(s) de vos prestations. Pour vous y aider, nous vous invitons à vous reporter au descriptif des catégories joint en annexe de ce document.

Précision, le coût de la candidature est le même (140€ HT) que le candidat sélectionne une ou deux catégories.

2. POUR LES AGENCES ET PRESTATAIRES DE SERVICES

Les prestataires de services doivent candidater dans la catégorie « Services oenotouristiques » ; le jury pourra éventuellement les récompenser dans une catégorie différente s'il l'estime mieux adaptée à leur offre.

 Les prestataires qui souhaitent concourir devront remplir le questionnaire intitulé « Questionnaire Prestataires ». Il est différent de celui des propriétés viticoles candidates. Merci de contacter le Secrétariat Best Of Wine Tourism pour obtenir le questionnaire.

3. POUR LES SITES D'HEBERGEMENT OU DE RESTAURATION NON AFFILIES A UN DOMAINE VITICOLE

Les entreprises de l'hôtellerie et de la restauration qui souhaitent concourir devront remplir le questionnaire intitulé « Questionnaire CHR ». Ces candidats auront le choix entre deux catégories : Hébergement ou Expériences Culinaires.

Merci de contacter le Secrétariat Best Of Wine Tourism pour obtenir le questionnaire.



Best Of Wine Tourism

by GREAT WINE CAPITALS | THE AWARDS OF EXCELLENCE

ANNEXE : DESCRIPTIF DES CATÉGORIES

Architecture et paysages

Concerne les sites présentant des caractéristiques architecturales particulières et/ou des bâtiments d'exploitation (chais, cuiviers, ...) remarquables. Peuvent également concourir dans cette catégorie les propriétés situées au cœur de paysages offrant une expérience immersive aux amateurs d'œnotourisme. Il peut s'agir de parcs, de jardins, d'un environnement paysager particulier et/ou offrant un point de vue panoramique ou exceptionnel sur le vignoble ou les paysages alentours. Le patrimoine naturel ou bâti doit être valorisé et promu auprès des visiteurs afin d'en exposer l'histoire et les éléments notables.

Art et culture

Cette catégorie récompense les propriétés et les opérateurs qui vont au-delà des expériences traditionnelles pour enrichir le patrimoine culturel. Il s'agit notamment de sites présentant des collections d'œuvres d'art (peinture, sculpture, photographie, gravure, etc.) exposées de manière permanente ou temporaire, en particulier pendant la saison touristique.

Sont également éligibles les sites qui accueillent régulièrement des événements tels que des activités culturelles ou spectacle vivant (concert, danse, théâtre, ateliers d'arts créatifs, spectacles vivants, performances, etc....) et/ qui soutiennent des résidences d'artistes, créant ainsi une dynamique qui enrichit l'expérience œnotouristique et l'environnement culturel de la communauté locale.

Découverte et innovation

Cette catégorie récompense les activités inédites liées au vin qui offrent des expériences exceptionnelles et différenciantes aux visiteurs. Il s'agit d'initiatives qui vont au-delà des offres traditionnelles en faisant preuve de créativité et d'adaptabilité dans le paysage en évolution constante de l'œnotourisme.

Cette catégorie comprend les sites qui ont créé des programmes touristiques ou des concepts de marketing qui se distinguent des autres offres du secteur. Les candidats de cette catégorie doivent offrir une expérience unique et originale aux visiteurs.

œnotourisme Durable

Concerne les sites qui appliquent des principes reposant sur les trois piliers du développement durable (environnemental, social et économique) et qui assurent la promotion de ces valeurs auprès des visiteurs.

Cette catégorie récompense ceux qui non seulement mettent en œuvre des initiatives respectueuses de l'environnement (label environnemental, valeurs éco-responsables ou approche innovante en matière de gestion du vignoble) mais qui favorise également le développement d'un tourisme de proximité et accessible aux différents profils de visiteurs.

Hébergement

Cette catégorie récompense les hébergements à la propriété et/ou les hébergements qui contribuent activement au développement et à la promotion de l'œnotourisme local.

Qu'il s'agisse d'hébergement traditionnels ou plus atypiques, l'offre hôtelière doit venir compléter l'expérience visiteur et enrichir le maillage territorial.



Best Of Wine Tourism

by GREAT WINE CAPITALS | THE AWARDS OF EXCELLENCE

Expériences Culinaires

Cette catégorie récompense les restaurants à la propriété, les événements culinaires exceptionnels ou les ateliers thématiques qui mettent en valeur le lien entre gastronomie et vin.

Sont concernés les domaines viticoles ou restaurateurs qui créent une expérience gourmande originale tout en valorisant les vins de l'appellation et l'offre œnotouristique locale.

Services œnotouristiques

Cette catégorie est dédiée aux entreprises dont l'activité principale est la création d'offres de services œnotouristiques. Elle récompense leur contribution au développement d'offres et expériences immersives et mémorables qui mettent en valeur le meilleur de la culture viticole locale.

Il peut s'agir :

- ✓ D'agences ou de regroupements de propriétés qui font preuve d'excellence dans la conception et la réalisation de circuits et d'excursions viticoles permettant la visite de plusieurs propriétés ou proposant des produits à thèmes
- ✓ De propriétés qui offrent des espaces réceptifs ainsi qu'une gamme de services complémentaires pour les groupes privés et pour une clientèle de tourisme d'affaires (des conditions préalables sont requises en termes d'espaces de réunion, de la fréquence de colloques, de conférences, de conventions et d'événements professionnels annuels).
- ✓ De maisons des vins, associations professionnelles et organismes viticoles proposant des activités œnotouristiques ouvertes au public.

CONTACT

CCI Bordeaux Gironde

Secrétariat Best Of Wine Tourism

17 Place de la Bourse

33076 Bordeaux Cedex

05 56 79 44 40

bestof@bordeauxgironde.cci.fr